

---

**N° 9 | 2026**

**Francophones, francophonie et migrations. Aspects et enjeux linguistiques, didactiques, sociolinguistiques, méthodologiques et éthiques.**

---

## **La Tunisie et la francophonie : entre héritage et défis migratoires contemporains**

**Ammar AZOUZI**

---

**Édition électronique :**

**URL :**

<https://lhumaine.numerev.com/articles/revue-9/3310-la-tunisie-et-la-francophonie-entre-heritage-et-defis-migratoires-contemporains>

**ISSN :** 2968-2398

**Date de publication :** 24/06/2026

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

---

Pour **citer cette publication** : AZOUZI, A. (2026) La Tunisie et la francophonie : entre héritage et défis migratoires contemporains. *LHUMAINE*, (9). <https://doi.org/10.34745/>

## Résumé

La Tunisie, acteur historique de la francophonie, la Tunisie occupe une place fondatrice au sein de la francophonie, une organisation née sous le nom d'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). À l'origine, cette coopération visait à établir des échanges culturels, techniques et économiques entre pays membres, dans une logique de développement mutuel. Cependant, ces objectifs, bien que nobles, se sont heurtés à des réalités politiques, économiques et sociales changeantes, limitant leur concrétisation sur le terrain.

En effet, un échec relatif des promesses de développement est de plus en plus perceptible. Malgré les ambitions initiales, les bénéfices escomptés n'ont pas toujours profité aux populations, notamment africaines. Les obstacles structurels, instabilité politique, inégalités économiques et/ou conflits sociaux, ont empêché une amélioration tangible des conditions de vie. Cette situation a poussé des millions de personnes à quitter leurs pays d'origine, fuyant la précarité vers des horizons perçus comme plus prometteurs : l'Europe et les Amériques.

Ainsi la migration est passée d'une main-d'œuvre recherchée à un flux contrôlé. Par conséquent, pendant des décennies, les pays développés ont encouragé l'immigration pour répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. Nonobstant, face à l'ampleur des flux migratoires, leur politique a radicalement évolué : les frontières se sont peu à peu fermées, les critères d'accueil se sont de plus en plus durcis. Dès lors, des milliers de migrants, jeunes et moins jeunes, se retrouvent bloqués dans des pays de transit, incapables ni d'atteindre leur destination initiale ni de retourner dans leurs pays d'origine.

Cela fait que les pays de transit sont confrontés à une nouvelle crise socioéconomique. Une telle situation a engendré des déséquilibres inédits pour les pays de transit, souvent mal préparés à gérer un afflux massif de populations. L'intégration de ces migrants étant impossible à court terme, ces États doivent improviser des solutions pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Pour accueillir des milliers de personnes, il faut créer des centres d'hébergement souvent rapidement saturés, offrir des conditions de vie acceptables avec surtout un accès à la nourriture, aux soins de santé et à l'éducation. Cette nouvelle réalité impose une gestion raisonnée des flux migratoires avec ce qu'elle impose comme tensions sociales, pression sur les ressources locales et risques humanitaires accrus.

Les pays de transit sont aussi appelés à adopter une gestion durable des migrations. En effet, la question migratoire ne peut plus être abordée de manière unilatérale. Elle exige une coopération internationale renforcée qui devrait inclure des politiques migratoires équilibrées, combinant régulation des flux et respect des droits humains. De telles politiques migratoires pour des pays comme la Tunisie, ont dès lors besoin d'un soutien aux pays de transit, pour éviter leur déstabilisation. Ce qui implique des investissements dans les pays d'origine, afin de réduire les causes profondes des départs.

Ainsi, l'héritage de la francophonie, porté par des pays comme la Tunisie, rappelle l'importance de la solidarité internationale. Pourtant, les défis migratoires actuels révèlent les limites des modèles de coopération existants. Repenser la gouvernance mondiale des migrations devient

une urgence, pour transformer ces défis en opportunités de développement partagé.

Ainsi, la Tunisie, pays carrefour en Méditerranée et pays francophone, connaît depuis 2011 une transformation de ses flux migratoires, devenant à la fois un espace de transit, d'accueil et de départ. Ce contexte, marqué par des mutations politiques et socioéconomiques, interroge les pratiques langagières, les représentations identitaires et les politiques éducatives liées au français. Comment la francophonie tunisienne s'articule-t-elle avec les dynamiques migratoires contemporaines ? Quels sont les défis linguistiques, didactiques et sociolinguistiques qui en découlent ?

Dans cet objectif, nous mènerons cette réflexion à travers les axes suivants :

Axe 1 : Pratiques plurilingues et contacts de langues dans les parcours migratoires

Axe 2 : Enjeux éducatifs et didactiques

Axe 3 : Représentations identitaires et rapport à la francophonie

Axe 4 : Aspects méthodologiques et éthiques

La Tunisie, acteur historique de la francophonie, la Tunisie occupe une place fondatrice au sein de la francophonie, une organisation née sous le nom d'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). À l'origine, cette coopération visait à établir des échanges culturels, techniques et économiques entre pays membres, dans une logique de développement mutuel. Cependant, ces objectifs, bien que nobles, se sont heurtés à des réalités politiques, économiques et sociales changeantes, limitant leur concrétisation sur le terrain.

En effet, un échec relatif des promesses de développement est de plus en plus perceptible. Malgré les ambitions initiales, les bénéfices escomptés n'ont pas toujours profité aux populations, notamment africaines. Les obstacles structurels, instabilité politique, inégalités économiques et/ou conflits sociaux, ont empêché une amélioration tangible des conditions de vie. Cette situation a poussé des millions de personnes à quitter leurs pays d'origine, fuyant la précarité vers des horizons perçus comme plus prometteurs : l'Europe et les Amériques.

Ainsi la migration est passée d'une main-d'œuvre recherchée à un flux contrôlé. Par conséquent, pendant des décennies, les pays développés ont encouragé l'immigration pour répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. Nonobstant, face à l'ampleur des flux migratoires, leur politique a radicalement évolué : les frontières se sont peu à peu fermées, les critères d'accueil se sont de plus en plus durcis. Dès lors, des milliers de migrants, jeunes et moins jeunes, se retrouvent bloqués dans des pays de transit, incapables ni d'atteindre leur destination initiale ni de retourner dans leurs pays d'origine.

Cela fait que les pays de transit sont confrontés à une nouvelle crise socioéconomique. Une telle situation a engendré des déséquilibres inédits pour les pays de transit, souvent mal préparés à gérer un afflux massif de populations. L'intégration de ces migrants étant impossible à court terme, ces États doivent improviser des solutions pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Pour accueillir des milliers de personnes, il faut créer des centres d'hébergement souvent rapidement saturés, offrir des conditions de vie acceptables avec surtout un accès à la nourriture, aux soins de santé et à l'éducation. Cette nouvelle réalité impose une gestion raisonnée des flux migratoires avec ce qu'elle impose comme tensions sociales, pression sur les

ressources locales et risques humanitaires accrus.

Les pays de transit sont aussi appelés à adopter une gestion durable des migrations. En effet, la question migratoire ne peut plus être abordée de manière unilatérale. Elle exige une coopération internationale renforcée qui devrait inclure des politiques migratoires équilibrées, combinant régulation des flux et respect des droits humains. De telles politiques migratoires pour des pays comme la Tunisie, ont dès lors besoin d'un soutien aux pays de transit, pour éviter leur déstabilisation. Ce qui implique des investissements dans les pays d'origine, afin de réduire les causes profondes des départs.

Ainsi, l'héritage de la francophonie, porté par des pays comme la Tunisie, rappelle l'importance de la solidarité internationale. Pourtant, les défis migratoires actuels révèlent les limites des modèles de coopération existants. Repenser la gouvernance mondiale des migrations devient une urgence, pour transformer ces défis en opportunités de développement partagé.

Ainsi, la Tunisie, pays carrefour en Méditerranée et pays francophone, connaît depuis 2011 une transformation de ses flux migratoires, devenant à la fois un espace de transit, d'accueil et de départ. Ce contexte, marqué par des mutations politiques et socioéconomiques, interroge les pratiques langagières, les représentations identitaires et les politiques éducatives liées au français. Comment la francophonie tunisienne s'articule-t-elle avec les dynamiques migratoires contemporaines ? Quels sont les défis linguistiques, didactiques et sociolinguistiques qui en découlent ?

Dans cet objectif, nous mènerons cette réflexion à travers les axes suivants :

Axe 1 : Pratiques plurilingues et contacts de langues dans les parcours migratoires

Axe 2 : Enjeux éducatifs et didactiques

Axe 3 : Représentations identitaires et rapport à la francophonie

Axe 4 : Aspects méthodologiques et éthiques

La Tunisie, acteur historique de la francophonie, la Tunisie occupe une place fondatrice au sein de la francophonie, une organisation née sous le nom d'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). À l'origine, cette coopération visait à établir des échanges culturels, techniques et économiques entre pays membres, dans une logique de développement mutuel. Cependant, ces objectifs, bien que nobles, se sont heurtés à des réalités politiques, économiques et sociales changeantes, limitant leur concrétisation sur le terrain.

En effet, un échec relatif des promesses de développement est de plus en plus perceptible. Malgré les ambitions initiales, les bénéfices escomptés n'ont pas toujours profité aux populations, notamment africaines. Les obstacles structurels, instabilité politique, inégalités économiques et/ou conflits sociaux, ont empêché une amélioration tangible des conditions de vie. Cette situation a poussé des millions de personnes à quitter leurs pays d'origine, fuyant la précarité vers des horizons perçus comme plus prometteurs : l'Europe et les Amériques.

Ainsi la migration est passée d'une main-d'œuvre recherchée à un flux contrôlé. Par conséquent, pendant des décennies, les pays développés ont encouragé l'immigration pour répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. Nonobstant, face à l'ampleur des flux migratoires,

leur politique a radicalement évolué : les frontières se sont peu à peu fermées, les critères d'accueil se sont de plus en plus durcis. Dès lors, des milliers de migrants, jeunes et moins jeunes, se retrouvent bloqués dans des pays de transit, incapables ni d'atteindre leur destination initiale ni de retourner dans leurs pays d'origine.

Cela fait que les pays de transit sont confrontés à une nouvelle crise socioéconomique. Une telle situation a engendré des déséquilibres inédits pour les pays de transit, souvent mal préparés à gérer un afflux massif de populations. L'intégration de ces migrants étant impossible à court terme, ces États doivent improviser des solutions pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Pour accueillir des milliers de personnes, il faut créer des centres d'hébergement souvent rapidement saturés, offrir des conditions de vie acceptables avec surtout un accès à la nourriture, aux soins de santé et à l'éducation. Cette nouvelle réalité impose une gestion raisonnée des flux migratoires avec ce qu'elle impose comme tensions sociales, pression sur les ressources locales et risques humanitaires accrus.

Les pays de transit sont aussi appelés à adopter une gestion durable des migrations. En effet, la question migratoire ne peut plus être abordée de manière unilatérale. Elle exige une coopération internationale renforcée qui devrait inclure des politiques migratoires équilibrées, combinant régulation des flux et respect des droits humains. De telles politiques migratoires pour des pays comme la Tunisie, ont dès lors besoin d'un soutien aux pays de transit, pour éviter leur déstabilisation. Ce qui implique des investissements dans les pays d'origine, afin de réduire les causes profondes des départs.

Ainsi, l'héritage de la francophonie, porté par des pays comme la Tunisie, rappelle l'importance de la solidarité internationale. Pourtant, les défis migratoires actuels révèlent les limites des modèles de coopération existants. Repenser la gouvernance mondiale des migrations devient une urgence, pour transformer ces défis en opportunités de développement partagé.

Ainsi, la Tunisie, pays carrefour en Méditerranée et pays francophone, connaît depuis 2011 une transformation de ses flux migratoires, devenant à la fois un espace de transit, d'accueil et de départ. Ce contexte, marqué par des mutations politiques et socioéconomiques, interroge les pratiques langagières, les représentations identitaires et les politiques éducatives liées au français. Comment la francophonie tunisienne s'articule-t-elle avec les dynamiques migratoires contemporaines ? Quels sont les défis linguistiques, didactiques et sociolinguistiques qui en découlent ?

Dans cet objectif, nous mènerons cette réflexion à travers les axes suivants :

Axe 1 : Pratiques plurilingues et contacts de langues dans les parcours migratoires

Axe 2 : Enjeux éducatifs et didactiques

Axe 3 : Représentations identitaires et rapport à la francophonie

Axe 4 : Aspects méthodologiques et éthiques

La Tunisie, acteur historique de la francophonie, la Tunisie occupe une place fondatrice au sein de la francophonie, une organisation née sous le nom d'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). À l'origine, cette coopération visait à établir des échanges culturels, techniques et économiques entre pays membres, dans une logique de développement mutuel.

Cependant, ces objectifs, bien que nobles, se sont heurtés à des réalités politiques, économiques et sociales changeantes, limitant leur concrétisation sur le terrain.

En effet, un échec relatif des promesses de développement est de plus en plus perceptible. Malgré les ambitions initiales, les bénéfices escomptés n'ont pas toujours profité aux populations, notamment africaines. Les obstacles structurels, instabilité politique, inégalités économiques et/ou conflits sociaux, ont empêché une amélioration tangible des conditions de vie. Cette situation a poussé des millions de personnes à quitter leurs pays d'origine, fuyant la précarité vers des horizons perçus comme plus prometteurs : l'Europe et les Amériques.

Ainsi la migration est passée d'une main-d'œuvre recherchée à un flux contrôlé. Par conséquent, pendant des décennies, les pays développés ont encouragé l'immigration pour répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. Nonobstant, face à l'ampleur des flux migratoires, leur politique a radicalement évolué : les frontières se sont peu à peu fermées, les critères d'accueil se sont de plus en plus durcis. Dès lors, des milliers de migrants, jeunes et moins jeunes, se retrouvent bloqués dans des pays de transit, incapables ni d'atteindre leur destination initiale ni de retourner dans leurs pays d'origine.

Cela fait que les pays de transit sont confrontés à une nouvelle crise socioéconomique. Une telle situation a engendré des déséquilibres inédits pour les pays de transit, souvent mal préparés à gérer un afflux massif de populations. L'intégration de ces migrants étant impossible à court terme, ces États doivent improviser des solutions pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Pour accueillir des milliers de personnes, il faut créer des centres d'hébergement souvent rapidement saturés, offrir des conditions de vie acceptables avec surtout un accès à la nourriture, aux soins de santé et à l'éducation. Cette nouvelle réalité impose une gestion raisonnée des flux migratoires avec ce qu'elle impose comme tensions sociales, pression sur les ressources locales et risques humanitaires accrus.

Les pays de transit sont aussi appelés à adopter une gestion durable des migrations. En effet, la question migratoire ne peut plus être abordée de manière unilatérale. Elle exige une coopération internationale renforcée qui devrait inclure des politiques migratoires équilibrées, combinant régulation des flux et respect des droits humains. De telles politiques migratoires pour des pays comme la Tunisie, ont dès lors besoin d'un soutien aux pays de transit, pour éviter leur déstabilisation. Ce qui implique des investissements dans les pays d'origine, afin de réduire les causes profondes des départs.

Ainsi, l'héritage de la francophonie, porté par des pays comme la Tunisie, rappelle l'importance de la solidarité internationale. Pourtant, les défis migratoires actuels révèlent les limites des modèles de coopération existants. Repenser la gouvernance mondiale des migrations devient une urgence, pour transformer ces défis en opportunités de développement partagé.

Ainsi, la Tunisie, pays carrefour en Méditerranée et pays francophone, connaît depuis 2011 une transformation de ses flux migratoires, devenant à la fois un espace de transit, d'accueil et de départ. Ce contexte, marqué par des mutations politiques et socioéconomiques, interroge les pratiques langagières, les représentations identitaires et les politiques éducatives liées au français. Comment la francophonie tunisienne s'articule-t-elle avec les dynamiques migratoires contemporaines ? Quels sont les défis linguistiques, didactiques et sociolinguistiques qui en découlent ?

Dans cet objectif, nous mènerons cette réflexion à travers les axes suivants :

Axe 1 : Pratiques plurilingues et contacts de langues dans les parcours migratoires

Axe 2 : Enjeux éducatifs et didactiques

Axe 3 : Représentations identitaires et rapport à la francophonie

Axe 4 : Aspects méthodologiques et éthiques

La Tunisie, acteur historique de la francophonie, la Tunisie occupe une place fondatrice au sein de la francophonie, une organisation née sous le nom d'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). À l'origine, cette coopération visait à établir des échanges culturels, techniques et économiques entre pays membres, dans une logique de développement mutuel. Cependant, ces objectifs, bien que nobles, se sont heurtés à des réalités politiques, économiques et sociales changeantes, limitant leur concrétisation sur le terrain.

En effet, un échec relatif des promesses de développement est de plus en plus perceptible. Malgré les ambitions initiales, les bénéfiques escomptés n'ont pas toujours profité aux populations, notamment africaines. Les obstacles structurels, instabilité politique, inégalités économiques et/ou conflits sociaux, ont empêché une amélioration tangible des conditions de vie. Cette situation a poussé des millions de personnes à quitter leurs pays d'origine, fuyant la précarité vers des horizons perçus comme plus prometteurs : l'Europe et les Amériques.

Ainsi la migration est passée d'une main-d'œuvre recherchée à un flux contrôlé. Par conséquent, pendant des décennies, les pays développés ont encouragé l'immigration pour répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. Nonobstant, face à l'ampleur des flux migratoires, leur politique a radicalement évolué : les frontières se sont peu à peu fermées, les critères d'accueil se sont de plus en plus durcis. Dès lors, des milliers de migrants, jeunes et moins jeunes, se retrouvent bloqués dans des pays de transit, incapables ni d'atteindre leur destination initiale ni de retourner dans leurs pays d'origine.

Cela fait que les pays de transit sont confrontés à une nouvelle crise socioéconomique. Une telle situation a engendré des déséquilibres inédits pour les pays de transit, souvent mal préparés à gérer un afflux massif de populations. L'intégration de ces migrants étant impossible à court terme, ces États doivent improviser des solutions pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Pour accueillir des milliers de personnes, il faut créer des centres d'hébergement souvent rapidement saturés, offrir des conditions de vie acceptables avec surtout un accès à la nourriture, aux soins de santé et à l'éducation. Cette nouvelle réalité impose une gestion raisonnée des flux migratoires avec ce qu'elle impose comme tensions sociales, pression sur les ressources locales et risques humanitaires accrus.

Les pays de transit sont aussi appelés à adopter une gestion durable des migrations. En effet, la question migratoire ne peut plus être abordée de manière unilatérale. Elle exige une coopération internationale renforcée qui devrait inclure des politiques migratoires équilibrées, combinant régulation des flux et respect des droits humains. De telles politiques migratoires pour des pays comme la Tunisie, ont dès lors besoin d'un soutien aux pays de transit, pour éviter leur déstabilisation. Ce qui implique des investissements dans les pays d'origine, afin de réduire les causes profondes des départs.

Ainsi, l'héritage de la francophonie, porté par des pays comme la Tunisie, rappelle l'importance de la solidarité internationale. Pourtant, les défis migratoires actuels révèlent les limites des

modèles de coopération existants. Repenser la gouvernance mondiale des migrations devient une urgence, pour transformer ces défis en opportunités de développement partagé.

Ainsi, la Tunisie, pays carrefour en Méditerranée et pays francophone, connaît depuis 2011 une transformation de ses flux migratoires, devenant à la fois un espace de transit, d'accueil et de départ. Ce contexte, marqué par des mutations politiques et socioéconomiques, interroge les pratiques langagières, les représentations identitaires et les politiques éducatives liées au français. Comment la francophonie tunisienne s'articule-t-elle avec les dynamiques migratoires contemporaines ? Quels sont les défis linguistiques, didactiques et sociolinguistiques qui en découlent ?

Dans cet objectif, nous mènerons cette réflexion à travers les axes suivants :

Axe 1 : Pratiques plurilingues et contacts de langues dans les parcours migratoires

Axe 2 : Enjeux éducatifs et didactiques

Axe 3 : Représentations identitaires et rapport à la francophonie

Axe 4 : Aspects méthodologiques et éthiques

Ben Amor, M. (2023) : *Les migrations subsahariennes en Tunisie : réalités et représentations*. IRMC.

Chnane-Davin, F., & Cuq, J.-P. (2021) : *Enseigner la francophonie : Principes et usages*. Hachette FLE.

Delebarre, J. (2024) : *Quid des apprenants plurilingues francophones originaires du continent africain ?* Lambert & Lucas.

Fleuret, C. (2023) : *Repenser les gestes professionnels en contexte de francophonie minoritaire*. Arborescences.

Gafsi, J., & Zammit, M. (2022) : « Plurilinguisme et mobilités en Tunisie ». Cahiers de sociolinguistique, 27(1).

Matri, Kh. Et Bel Haj Hassen A. (2025) : *Itinéraires de migrant.e.s*, IRMC, Nirvana, Tunisie

Organisation Internationale de la Francophonie (2019) : *Migrations dans l'espace francophone : Approche, actions et perspectives*.

Queffélec, A. (2016) : *Variétés et variation : Du français monocentré à la francophonie pluricentrique ?* Presses universitaires de Rennes.

UNICEF Tunisie (2023) : *Éducation et protection des enfants migrants en Tunisie*.